Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 035-213500556-20260629-2026_103_1-DE

Ville de Chantepie

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Lequel, dûment convoqué le 19 juin 2026, s'est réuni le 29 juin 2026 à 19h00, sous la présidence de Monsieur Grégoire LE BLOND, Maire

Étaient présents : Grégoire LE BLOND, Vanessa MOINET-TRANVAUX, René ROUSSEL, Anne-Sophie ROSSIGNOL, Laurent PLAGNE, Isabelle LEBRETON, Romain GUILLARD, Mélinda PELLOTÉ-HÉRY, Vincent VIVIER, Jocelyne DANSAY, Yann LE GALL, Hanane HAJJI, Louis COUASME Jocelyne LAURENS, Stéphane CHAUVET, Laëtitia CHEMINEL, Mafua Sébastien DE SOUSA MONTEIRO, Vanessa MENARD MOTTAIS, Guillaume PASQUIER, Jean-Pierre MARTINEZ, Sylvie HARDY, Christian ROBERT, Catherine GUILLOTIN, Stéphanie GOURIN, Laurent REBUFFIE, Caroline OURION, Gautier DERUETTE, Eve SCHOUMACKER, Victor COUPARD,

Procurations : Madame Martine LEBRUN à Madame Anne-Sophie ROSSIGNOL
Madame Emilie LAINE à Madame Isabelle LEBRETON
Monsieur Anthnoy PHILIPPON à Monsieur René ROUSSEL
Monsieur Gilles DREUSLIN à Monsieur Laurent REBUFFIE

Secrétaire de séance : Monsieur Yann LE GALL

N° 2026/103 **Dispositif Sortir ! : bilan 2025 et avenant à la convention relative à la poursuite du dispositif**

Madame Anne-Sophie Rossignol expose :

La commune a mis en place le dispositif Sortir! en juillet 2012. Il permet de dispenser une aide aux familles pour des activités régulières et ponctuelles sportives et de loisirs.
Ce dispositif, financé à 80 % par la commune, s'adresse à un public plus large que les précédentes aides aux familles puisqu'il permet également aux adultes de bénéficier d'un accès à la culture et au sport. Depuis le 1er juillet 2019, la carte Korrigo Services permet d'y accéder.

Le bilan 2025 fait apparaitre une baisse du nombre d'inscrits : 1 048 en 2025 contre 1 217 en 2024. Il en est de même pour le nombre d'utilisateurs : 794 en 2025 contre 818 en 2024. Le taux de renouvellement est également à la baisse : 79% en 2025 contre 81% en 2024. La majorité des utilisateurs ont entre 11 et 17 ans, viennent ensuite les 6-10 ans et les 25-39 ans.
Le nombre de fréquentations pour les activités est en baisse également :

- Activités ponctuelles : 2 602 fréquentations en 2025 / 2 646 en 2024
- Activités régulières : 389 en 2025 / 422 en 2024

Le montant de la participation municipale prévisionnelle 2026 est de 28 500 € (28 628,27€ en 2025 et 29 709,22€ en 2024) et de 7 125 € pour Rennes Métropole.

Il est proposé au Conseil municipal de :

- **reconduire** l'avenant à la convention relative à la poursuite du dispositif SORTIR ! dans la commune de CHANTEPIE pour l'année 2026
- **dire que l**e montant de la participation municipale prévisionnelle 2026 est de 28 500 € et de 7 125 € pour Rennes Métropole.

Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 035-213500556-20260629-2026_103_1-DE

- **autoriser** Monsieur le Maire à le signer ainsi que tout autre document s'y rapportant.

ADOPTEE A L'UNANIMITE

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de Séance

Le Maire,



Yann LE GALL

Grégoire LE BLOND